Master Management

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Management. 2015, Université Toulouse 1 Capitole - UT1. hceres-02041197

HAL Id: hceres-02041197

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041197

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Management

- Université Toulouse 1 Capitole – UT1

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,[1]

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

[1] Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Gestion

Établissement déposant : Université Toulouse 1 - Capitole

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master mention *Management* comprend cinq spécialités : *Achats* ; *Administration des entreprises* (MAE) ; *Gestion des entreprises sociales et de santé* (GESS) ; *Economie et management du tourisme international* (EMTI) ; *Ingénierie et management des organisations sportives* (IMOS). Une sixième (*Management public territorial*) n'a pas été ouverte sur la durée du contrat et ne sera donc pas évaluée dans ce dossier. Le point commun de ces spécialités est de proposer un enseignement généraliste en gestion à des auditeurs ayant une formation initiale ou une expertise professionnelle technique ou sectorielle. Cela reflète le positionnement historique de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de l'Université Toulouse 1 Capitole, avec des formations proposant des spécialités double compétence disciplinaire ou une spécialisation sectorielle ou fonctionnelle nécessitant la maitrise de fondamentaux du management.

La formation est ouverte selon les spécialités en formation initiale (FI) (MAE, EMTI, IMOS), en formation en apprentissage (FA) (Achats) et/ou formation continue (FC) (*Achats*, MAE, GESS, EMTI). Quatre des spécialités sont proposées dans les locaux de l'IAE à Toulouse, la cinquième (*Achats*) est proposée à Montauban, dans les locaux du Centre de formation Consulaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montauban et du Tarn et Garonne (CCI 82). Depuis 2013-2014, la spécialité EMTI est délocalisée au Brésil et en Grèce et s'adresse à des salariés en formation continue. L'inscription en M1 est de droit pour les étudiants titulaires d'une licence de gestion avec un processus d'orientation active. L'inscription est M2 est sur sélection.

Avis du comité d'experts

Le master mention *Management* comprend cinq spécialités assez hétéroclites. La mention est organisée de manière tubulaire en trois spécialités qui commencent dès la première année du master (M1) (*Achats*, GESS, IMOS), une spécialité historique des IAE en double compétence qui n'est offerte qu'en M2 (MAE) et une spécialité (EMTI) qui ne présente pas de première année. Si la cohérence du cursus doit s'apprécier au niveau de chaque spécialité compte tenu de cette hétérogénéité, il est toutefois étonnant que la première partie du dossier (bilan global et autoévaluation) ne présente pas la mention dans sa globalité, en précisant et commentant les effectifs et leurs évolutions, la répartition des étudiants entre FI, FA et FC, les cours et activités mutualisés entre les spécialités, les points communs entre les spécialités, l'organisation des enseignements sur deux ans etc. Il a été très compliqué dans ces conditions d'apprécier la cohérence de la mention. Le pilotage des formations est réalisé au niveau des spécialités et non au niveau de la mention. Rien n'est mentionné dans le dossier sur le pilotage et la coordination de la mention, ou encore sur une réflexion d'ensemble.

Les diplômes double compétence ont leur place dans un IAE et correspondent à leur positionnement historique. La mention appartient en conséquence bien au champ *Gestion* et le rattachement au département Management de l'IAE est cohérent. La plupart des formations de la mention rencontrent une utilité sociale réelle (forte demande des entreprises). Les débouchés correspondent aux formations.

Les tableaux des unités d'enseignement (UE) fournis dans les dossiers sont succincts et ne détaillent pas les contenus des enseignements ni parfois les durées par disciplines ou compétences à l'intérieur d'une unité d'enseignement. Les éléments fournis dans les dossiers ne permettent pas de juger de manière fine de leur adéquation avec le cursus et les objectifs de la formation.

La lisibilité est correcte au sein de chacune des spécialités. Les annexes présentent l'évolution des effectifs globaux en M1 et M2 des cinq spécialités puis détaillent les effectifs des M2 de chaque spécialité. Un certain nombre

d'incohérences sont notées dans le tableau présenté, qui n'est par ailleurs, pas commenté au niveau de la mention. Les annexes 4 (insertion professionnelle) présentent quant-à-elles parfois des chiffres globaux renvoyant à la mention (MAE, EMTI, IMOS), parfois des chiffres spécifiques de la spécialité (*Achats*, GESS). Cela ne permet pas toujours d'apprécier correctement les spécialités sur certains points. Par ailleurs, une spécialité en management de l'innovation est indiquée dans les annexes, alors que la mention ne comprend pas une telle spécialité. Il est vrai que les données correspondent à des cohortes anciennes (2007 à 2010). On peut penser qu'une restructuration des formations au sein de l'IAE est peut-être intervenue ensuite, mais le dossier n'en fait pas mention.

Plusieurs spécialités de la mention ont signé des partenariats avec des acteurs de leur environnement socio-économique (par exemple : partenariat avec des écoles d'ingénieurs du site Toulousain, notamment l'École nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications (ENSEEIHT) pour la spécialité MAE-se traduisant par l'intégration d'étudiants ingénieurs ; partenariat avec la chambre de commerce et d'industrie de Montauban pour la spécialité *Achats* -et au-delà la filière achats qui comprend aussi une licence professionnelle sur le même site- permettant un dialogue continu avec les entreprises de la région ; partenariat entre Acting for Life et la spécialité EMTI sur son programme international de développement touristique durable, et avec l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour l' aide à l'ouverture internationale).

Les équipes pédagogiques sont composées d'enseignants-chercheurs (EC) et de professionnels. Les EC appartiennent à différentes disciplines. Cela se justifie par le positionnement double compétence des spécialités. Toutefois, certaines spécialités en M2 n'ont, dans leur équipe pédagogique, aucun EC en gestion (achats, EMIT…). Des enseignants étrangers participent à la formation, tout particulièrement dans la spécialité tourisme.

La mention offre des parcours professionnalisants, sauf pour deux spécialités qui proposent à la fois un parcours professionnalisant et un parcours *recherche*, au choix des étudiants (EMTI, IMOS). Dans ces deux formations le nombre d'étudiants poursuivant en doctorat n'est pas mentionné.

La mention *Management* s'appuie pour certaines spécialités sur l'équipe de recherche en management de l'université (CRM). Certaines spécialités sont plus éloignées de cette équipe du fait de la composition de leur équipe pédagogique (*Achats*). La double compétence justifie en partie ce fait. Néanmoins le titre de la mention laisse supposer cet ancrage fort en recherche en management. La spécialité IMOS semble être portée fortement par un professeur agrégé du secondaire (PRAG), cela pose question dans la mesure où la spécialité propose un parcours recherche.

Les effectifs sont composés principalement d'étudiants dont la formation de base n'est pas le management : ingénieurs, scientifiques, juristes, littéraires, sociologues, pharmaciens, salariés du secteur social par exemple. Cela est cohérent avec l'objectif double compétence ou spécialisation sectorielle/fonctionnelle de la mention.

Toutes les spécialités sont des filières sélectives et sont globalement attractives. Près de la moitié des étudiants de M1 puis de M2 sont des primo arrivants à l'Université Toulouse 1 Capitole. Les effectifs en M1 ont été assez stables les 4 premières années (entre 70 et 85 étudiants). Ils sont en hausse en 2013-2014, atteignant 115. Les effectifs de M2 sont stables (entre 209 et 221 étudiants), avec un pourcentage important d'étudiants entrant venant d'autres universités (plus de 50 % les 3 dernières années), ce qui montre l'attractivité des formations. Certaines spécialités connaissent toutefois une baisse des effectifs, comme MAE.

Les taux de réussite annoncés sont variables selon les spécialités et les années. Pour l'ensemble de la mention, les taux de réussite en M2 sont de 75,6 à 83,9 % selon les années. Ils ne sont pas très élevés. Les chiffres ne sont pas commentés.

Concernant les taux d'insertion professionnelle, il est indiqué des taux d'insertion de 70,8 % à 6 mois et de 83,8 % à 1 an pour la mention, sans détail selon les spécialités. Les données sont toutefois anciennes déjà (enquête de 2011 portant sur les diplômés de 2009). Deux spécialités (*Achat*, GESS) présentent les chiffres spécifiques de leurs spécialités et annoncent des niveaux d'emplois de 100 % après formation. Ces chiffres sont à nuancer, compte tenu des taux de réponses de 44 et 52 % seulement.

L'insertion (taux, postes occupés, secteurs d'activité) correspond à ce qu'on peut attendre d'un diplôme de master en management.

Les tableaux de répartition de l'équipe pédagogique, entre enseignants de l'établissement et hors établissement, sont incohérents.

La spécialité IMOS ne fait pas l'objet d'une présentation ici, car elle est évaluée par un autre comité.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	Les équipes pédagogiques s'appuient sur les équipes de recherche de l'université en management (Centre de Recherche en Management-CRM) et dans d'autres disciplines, ce qui est cohérent compte tenu de l'objectif de double compétence. Toutefois dans certaines spécialités (*Achats*), malgré l'intitulé de la mention, l'équipe de recherche n'est pas (ou est peu) constituée d'enseignants-chercheurs de sciences de gestion (section 06 du CNU).
Place de la professionnalisation	L'ensemble des spécialités fait l'objet d'une fiche au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RCNP), les métiers sont distincts selon les spécialités. Les équipes pédagogiques sont équilibrées entre enseignants-chercheurs et professionnels. Un dispositif général de professionnalisation est mis en place au niveau de l'IAE, auquel participent les étudiants de cette mention.
Place des projets et stages	Des projets et des stages sont réalisés en M1 et en M2. Des dispositifs communs au champ *Gestion* accompagnent les étudiants dans leur recherche de stages. La durée du stage est variable, de deux mois minimum en M1 et de trois à six mois en M2.
Place de l'international	Des cours d'anglais sont réalisés en M1 ou en M2 pour la plupart des spécialités. Selon les spécialités, l'ouverture internationale et l'accueil d'étudiants étrangers varient. Par exemple, il est naturel que la spécialité *Economie et management du tourisme international* ait une plus forte orientation internationale, cette orientation est néanmoins peu accentuée. Le master bénéficie du réseau d'échanges mis en place par l'IAE.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	En M1, le recrutement est réalisé à partir de licence de gestion de plein droit, avec un processus d'orientation active, et sur dossier pour les titulaires d'une autre licence ou d'un autre diplôme. Près de la moitié des étudiants de M1 puis de M2 sont des primo arrivants à l'Université Toulouse 1. 38 à 65 % (selon les années) des étudiants ayant validé un M1 poursuivent leurs études dans la même section de master. En M2, le recrutement est réalisé sur dossier, complété par un test d'aptitude à la gestion pour les candidats issus d'une filière non gestionnaire. Le niveau de langue C1 est demandé en Français, le niveau B2 pour la seconde langue d'enseignement, lorsqu'il y a lieu. En formation continue, certains étudiants peuvent faire l'objet d'un accès après validation des acquis de l'expérience (VAE) ou validation des acquis professionnels.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La formation est organisée selon les spécialités en formation initiale (FI), formation en apprentissage (FA) et formation continue (FC), elle est ouverte aux sportifs de haut niveau. Elle est ouverte à la VAE. Une plateforme collaborative a été développée au niveau de l'IAE pour l'échange d'information, les relations avec l'administration ou les recruteurs. Google Apps pour l'éducation permet la mise à disposition auprès des étudiants de documents et supports de cours.
Evaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants est conforme aux règles de tous les masters de l'IAE. Elle est réalisée sous forme de contrôle continue et d'examens terminaux. L'UE est acquise à 10/20 et les UE se compensent, à l'exception de la mission professionnelle. Une note moyenne inférieure à 8 à une UE est toutefois éliminatoire et ne peut pas se compenser. Deux sessions d'examen sont organisées. Le jury est constitué d'enseignants et de professionnels participant

	au diplôme. Les crédits ECTS sont répartis en fonction des coefficients. Le diplôme comporte le rang de classement de l'étudiant. Les jurys se réunissent à la fin de chaque semestre pour chacune des spécialités.
Suivi de l'acquisition des compétences	Les étudiants ont accès au portefeuille d'expériences et de compétences mis en place par l'université et le Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation - Insertion Professionnelle. (SUIO-IP). Des aides à l'insertion professionnelle sont apportées sous forme de modules permettant aux étudiants de rédiger leur CV et lettre de motivation et de développer leur capacité lors des entretiens d'embauche. Chaque spécialité a une fiche au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) et une Annexe Descriptive au Diplôme (ADD) spécifique.
Suivi des diplômés	Une association de diplômés est présente à l'IAE et un pôle emploi carrière est destiné à l'insertion professionnelle. Le suivi des étudiants se fait en coordination avec l'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OFIP) et le SUIO-IP. Les données présentées pour la mention portent sur les cohortes d'étudiants diplômés de 2007 à 2010. Elles sont donc déjà anciennes.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Des conseils de perfectionnement se réunissent par spécialité. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement consacré à la mention dans son ensemble. Ces conseils sont composés de l'équipe pédagogique de la spécialité et éventuellement d'un étudiant délégué de la promotion. Ils se réunissent à l'issue des jurys pédagogiques. Les étudiants évaluent leur formation de façon anonyme en fin de semestre. Cette évaluation est discutée ensuite en conseil de perfectionnement. L'autoévaluation des diplômes est réalisée dans le cadre des processus de certification de l'IAE Qualicert.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Chacune des spécialités de la mention bénéficie d'une forte utilité sociale, et présente des taux d'insertion professionnelle élevés.
- Chacune des spécialités est adossée à des partenariats dans les milieux professionnels respectifs.
- Il y a cohérence entre chacune des spécialités de la mention (tournées vers les doubles compétences et/ou les secteurs professionnels) et les objectifs/l'image de l'IAE.

Points faibles :

- La mention est constituée d'une agrégation de spécialités sans liens apparents.
- Le pilotage des formations est réalisé au niveau des spécialités et non au niveau de la mention. Rien n'est mentionné dans le dossier sur le pilotage et la coordination de la mention, ou encore sur une réflexion d'ensemble.
- Les équipes pédagogiques de certaines spécialités manquent d'enseignants-chercheurs en sciences de gestion, voire n'en ont pas du tout.
- Les taux de réussite en M2 ne sont pas très élevés et ne sont pas expliqués.
- Les annexes présentent des données non harmonisées et parfois incohérentes.

Conclusions :

La mention propose des spécialités qui répondent chacune aux besoins des secteurs professionnels ciblés.

L'offre des spécialités qui constituent cette mention est néanmoins très hétérogène, sans liens ni mutualisations, ce qui nuit à la lisibilité de la mention. Un pilotage au niveau de la mention s'avère nécessaire.

L'adossement à la recherche en sciences de gestion ainsi que l'intervention d'enseignants-chercheurs en sciences de gestion méritent d'être renforcés.

Éléments spécifiques des spécialités

Achats (site de Montauban)

Place de la recherche	L'équipe pédagogique de la spécialité *Achats* n'est constituée en M2 que de trois enseignants-chercheurs, dont la discipline de rattachement n'est pas la gestion : deux sont juristes et un est économiste. Les autres membres de l'équipe sont des professionnels. De ce fait, la formation est peu ancrée dans la recherche en management, malgré le positionnement global de la mention. Par ailleurs, la recherche est peu présente dans les enseignements, le mémoire étant un rapport d'activités en entreprise.
Place de la professionnalisation	La spécialité *Achats* est organisée en alternance et accueille majoritairement des étudiants en contrat de professionnalisation soumis au régime de la formation continue. Elle forme des spécialistes des achats et fait l'objet d'une fiche au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP). Les compétences professionnelles à l'issue du diplôme sont la définition et la mise en œuvre de la politique d'approvisionnement de l'entreprise, l'intégration de l'environnement économique des fournisseurs, l'identification et la gestion des risques liés aux approvisionnements, la gestion de contraintes financières en prenant en compte la réglementation fiscale. La spécialité *Achats* est organisée en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montauban et du Tarn et Garonne (CCI 82), via son Centre de formation Consulaire. La spécialité constitue, avec la licence professionnelle qui est sur le site de Montauban aussi, une filière d'enseignement autour du métier d'acheteurs. La place de la professionnalisation est importante, notamment en raison de la composition de l'équipe pédagogique, constituée de praticiens essentiellement, du centre de formation de la CCI et de professionnels de la fonction achats. L'ancrage dans le tissu économique de la région est fort.
Place des projets et stages	La formation se déroule en alternance durant les deux années de master. Les étudiants réalisent en outre deux missions professionnelles aux semestres 2 et 4 donnant lieu à la rédaction d'un mémoire et à une soutenance devant un jury paritaire (un professionnel et un universitaire).
Place de l'international	La place de l'international est faible car l'alternance est réalisée en France exclusivement et la spécialité n'accueille pas d'étudiants étrangers. La spécialité ne mentionne pas de partenariat avec des institutions étrangères permettant une année à l'étranger.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le M1 est ouvert depuis 2012, en alternance, et est en partie mutualisé avec certains enseignements de la mention *Marketing*. Les modalités de recrutement en M1 ne sont pas précisées. Le M2 est ouvert aux étudiants ayant validé un M1 à dominante gestion (notamment le parcours *Marketing*) ou économie ou aux diplômés d'une école d'ingénieurs. Il est accessible également, via une VAE, aux titulaires d'une licence, après trois ans expériences en achats ou dans une fonction de cadres de PME-PMI. Néanmoins, la présentation du champ ne cite pas cette formation dans le cadre des formations continues de l'IAE. La répartition des effectifs selon ces différentes voies de recrutement n'est pas mentionnée. Le nombre d'inscrits en M2 augmente chaque année (de 13 en 2009 à 43 en 2013), probablement grâce à l'ouverture du M1 en 2012. La formation est donc attractive.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La formation se déroule en deux ou quatre semestres (selon le niveau d'intégration, M1 ou M2), en alternance. Le rythme d'alternance n'est pas précisé pour le M1. En M2, l'alternance a le rythme suivant : enseignements regroupés sur des périodes de deux semaines suivies de périodes de quatre à six semaines en entreprise. La formation a lieu en M1 à Toulouse et en M2 à Montauban, au Centre de formation Consulaire de la CCI (82) et bénéficie de la plateforme et de ressources informatiques du centre.
Evaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants est conforme aux règles de tous les masters de l'IAE. Elle est réalisée sous forme de contrôle continue et d'examens terminaux. L'unité d'enseignement (UE) est acquise à 10/20 et les UE se compensent, à l'exception de la mission professionnelle. Une note moyenne inférieure à 8 à une UE est toutefois éliminatoire et ne peut pas se compenser. Deux sessions d'examen sont organisées. Le jury est constitué d'enseignants et de professionnels participant au diplôme.
Suivi de l'acquisition des compétences	Comme pour tous les diplômes du champ *Gestion*, un syllabus des enseignements est remis à chaque étudiant qui peut construire un Portefeuille d'Expériences et de Compétences. Chaque étudiant est suivi dans le déroulement de sa mission professionnelle par un enseignant. L'annexe descriptive au diplôme ne présente les UE que sur deux semestres.
Suivi des diplômés	Les étudiants bénéficient du réseau des diplômés de l'IAE Toulouse ; ils ont accès à une plateforme collaborative avec annuaire, offres d'emplois, etc., appelée IAE Link. Des enquêtes d'insertion sont menées par l'IAE et par l'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelles de l'université. La spécialité annonce des niveaux d'emplois de 100 % après formation, ce qui est excellent (avec des taux de réponses de 44 % toutefois).
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement de la spécialité se réunit après chaque délibération de jury (deux fois par an) dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de l'IAE. Il est constitué d'un sous ensemble de l'équipe pédagogique comprenant des universitaires, des enseignants de la CCI 82 et des professionnels. Par ailleurs, l'IAE propose des procédures d'autoévaluation standard dans le cadre du référentiel qualité de services Qualicert.

Administration des entreprises (MAE)

Place de la recherche	L'équipe pédagogique de la spécialité MAE est composée d'enseignants-chercheurs (EC) de la discipline sciences de gestion principalement, et de discipline informatique, ce qui est cohérent avec les objectifs de la formation ; Les EC de gestion appartiennent au laboratoire CRM, ce qui permet un ancrage des enseignements sur des travaux de recherche.
Place de la professionnalisation	Formation historique des IAE, cette spécialité M2 est proposée dans les 32 IAE en France. Elle propose une formation généraliste assez complète en management (toutes les disciplines sont enseignées : comptabilité, finance, marketing, ressources humaines, gestion de production, entrepreneuriat, système d'information) à des étudiants n'ayant pas une formation initiale en management. La spécialité propose deux parcours, *Entrepreneuriat* et *Gestion des systèmes informatisés* (SI). Un troisième est mentionné : le parcours *Manager qualité-sécurité-environnement*. Il aurait été ouvert en 2013-2014 (en contrat de professionnalisation, avec 33 salariés), mais il n'est pas mentionné auparavant dans le dossier. Les emplois à la sortie sont très divers et dépendent de la spécialisation antérieure. Les compétences sont décrites dans la fiche RNCP. La fiche RNCP indique en particulier que le diplôme vise à permettre à ses titulaires de définir et décliner les orientations stratégiques d'une structure, organiser son fonctionnement, gérer les moyens budgétaires, suivre les données d'activité, proposer des axes d'évolution, réaliser des études et formaliser les résultats.
Place des projets et stages	La formation comprend un stage de six mois au cours duquel une mission professionnelle est réalisée. Il donne lieu à la rédaction d'un mémoire et à une soutenance devant un jury paritaire enseignants-professionnels. Le dispositif IAE pour les stages bénéficie aux étudiants MAE. Des séances d'entrainement au recrutement sont réalisées. Il n'y a pas de tutorat durant le stage. Par ailleurs, plusieurs projets sont réalisés dans le cadre des cours de stratégie, pratiques professionnelles, système d'information ou entrepreneuriat. Un coach professionnel accompagne les étudiants. De plus, des étudiants participent au concours régional des créateurs d'entreprise.
Place de l'international	Les enseignements sont exclusivement en français mais la spécialité accueille des étudiants étrangers, dans une proportion annoncée de un quart à un tiers des effectifs, suivant les années. Certains étudiants français font leur stage à l'étranger dans le cadre d'un volontariat international en entreprise (VIE).
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les effectifs de la mention sont en baisse depuis 2009 (de 98 en 2009-2010, ils sont passés à 58 en 2013-201). La raison invoquée est la diversification des spécialités au sein de la mention. La formation est accessible aux titulaires d'un M1 non gestionnaire. Le recrutement se fait sur dossier (avec un jury paritaire) et à l'aide du score national IAE message sauf pour les étrangers, recrutés uniquement sur dossier et éventuellement entretien. Par ailleurs, une convention de double diplôme a été signée avec l'École nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications (ENSEEIHT). Le partenariat avec l'ENSEEIHT permet l'intégration dans le master, chaque année, de deux à trois étudiants de cette école. Des étudiants d'autres écoles d'ingénieurs telles que l'Institut National Polytechnique de Toulouse (INPT) sont intégrés ponctuellement. Les taux de réussite annoncés vont de 65 à 85 % selon les années.

Modalités d'enseignement et place du numérique	La formation est ouverte à la formation continue (salariés et demandeurs d'emplois, 20 à 30 stagiaires sont concernés) et aux sportifs de haut niveau, avec un rythme adapté (cours en fin de semaine). Les validations des acquis de l'expérience (VAE) sont possibles. Un cours de progiciel de gestion intégré ou ERP (Enterprise Resource Planning) est offert pour le parcours SI.
Evaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants est conforme aux règles de tous les masters de l'IAE. Elle est réalisée sous forme de contrôle continue et d'examens terminaux. L'UE est acquise à 10/20 et les UE se compensent, à l'exception de la mission professionnelle. Une note moyenne inférieure à 8 à une UE est toutefois éliminatoire et ne peut pas se compenser. Deux sessions d'examen sont organisées. Le jury est constitué d'enseignants et de professionnels participant au diplôme.
Suivi de l'acquisition des compétences	Les compétences sont évaluées au long de l'année par des évaluations en contrôle continue, des mises en situations, des études de cas et des examens terminaux. Comme pour tous les diplômes du champ *Gestion*, il existe une annexe descriptive au diplôme et chaque étudiant peut construire un Portefeuille d'Expériences et de Compétences via le Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation - Insertion Professionnelle (SUIO-IP).
Suivi des diplômés	Les étudiants bénéficient du réseau des diplômés de l'IAE Toulouse et ont accès à une plateforme collaborative avec annuaire, offres d'emplois, etc., appelée IAE Link. Des enquêtes d'insertion sont menées par l'IAE et par l'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelles de l'Université. Les données sont disponibles sur le site de l'IAE. Le dossier ne présente pas de données d'insertion spécifiques sur cette spécialité.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement de la spécialité se réunit après chaque délibération de jury (deux fois par an) dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de l'IAE. Sa composition n'est pas précisée. Des délégués de promotions sont en contact permanent avec le responsable du diplôme. L'évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée à travers une enquête par questionnaire annuelle. Par ailleurs, l'IAE propose des procédures d'autoévaluation standard dans le cadre du référentiel qualité de services Qualicert.

Gestion des entreprises sociales et de santé (GESS)

Place de la recherche	L'équipe pédagogique présente un bon équilibre entre les enseignants-chercheurs (EC) et les praticiens. Les EC appartiennent à différentes disciplines (droit et gestion notamment), ce qui est cohérent par rapport au contenu de la formation. Toutefois, la présentation des statuts des membres de l'équipe en annexe 2 est incohérente (les professeurs d'université sont classés dans les professionnels par exemple). Plusieurs EC (professeurs des universités et maîtres de conférences) sont membres du laboratoire CRM, ce qui assure un ancrage des enseignements dans la recherche. Deux étudiants ont poursuivi en doctorat à l'issue de la formation, alors même que cette dernière ne propose pas de parcours recherche. Lors de la rédaction de leur mémoire, les étudiants effectuent une mise en relation réciproque théorie/terrain.

Place de la professionnalisation	La spécialité GESS est ouverte uniquement en formation continue et s'adresse à des professionnels de l'action sociale, de la santé, de l'économie solidaire, de cadres en activité dans les secteurs concernés, demandeurs d'emploi ou en reconversion (41 %). Le professionnel complète ses compétences initiales par des compétences lui permettant de développer et manager des structures sanitaires et sociales. D'après le dossier, l'obtention du master 1 permet l'accès à un poste de directeur d'établissement ou service de moins de 50 salariés. Le master 2 fait partie de la liste des diplômes admis pour la qualification des directeurs d'établissements sociaux et médico-sociaux et permet une dispense des épreuves pour l'obtention du Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Etablissement ou de service d'intervention Sociale (CAFDES). L'objectif est donc de former des cadres de direction. La formation est professionnalisante, organisée exclusivement en formation continue, mais deux étudiants ont choisi, parallèlement, de mener un parcours recherche. Le diplôme est inscrit, comme tous les diplômes de l'IAE, au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RCNP).
Place des projets et stages	La formation étant organisée sur les deux années M1 et M2, deux mémoires qui donnent lieu à une soutenance orale sont demandés sur l'ensemble de la formation. En M1, le mémoire professionnel a pour objectif l'acquisition d'une posture de cadre de direction ; En M2, le mémoire s'appuie sur une mission orientée sur une pratique de management stratégique. Les étudiants sont accompagnés lors de la rédaction de leurs mémoires par des séances de suivi collectives ou individuelles.
Place de l'international	Les enseignements sont en français et la place des langues est faible. Cela est justifié dans le dossier par la spécificité du paysage français (le droit par exemple). Il est mentionné que la formation accueille régulièrement des stagiaires de l'étranger, sans que leur nombre ne soit précisé.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	La formation accueille des effectifs stables de 24 à 28 étudiants en formation continue, selon les années, sauf en 2011-2012 où le chiffre a atteint 32 stagiaires. En M1, le recrutement est volontairement orienté vers des profils variés : professionnels titulaires d'une licence ou d'un diplôme d'Etat du secteur Sanitaire et social avec expérience ; professionnels titulaires du Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERIUS), de candidats ayant obtenu une VAE, de diplômés du diplôme universitaire (DU) *Management de la santé*. L'accès est également possible en M2, avec une mise à niveau facultative en début de master 2. Le nombre de stagiaires concernés n'est pas mentionné. Les VAE sont possibles, sans que leur nombre ne soit précisé.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La formation, en formation continue, se déroule en quatre semestres (M1 et M2), avec un tronc commun uniquement, et en présentiel. La structure des enseignements, multidisciplinaire est pertinente au regard des objectifs de la formation.
Evaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants est conforme aux règles de tous les masters de l'IAE. Elle est réalisée sous forme de contrôle continue et d'examens terminaux. L'UE est acquise à 10/20 et les UE se compensent, à l'exception de la mission professionnelle. Une note moyenne inférieure à 8 à une UE est toutefois éliminatoire et ne peut pas se compenser. Deux sessions d'examen sont organisées. Le jury est constitué d'enseignants et de professionnels participant au diplôme.

Suivi de l'acquisition des compétences	Comme pour tous les diplômes du champ *Gestion*, il existe une annexe descriptive au diplôme et chaque étudiant peut construire un Portefeuille d'Expériences et de Compétences via le Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation - Insertion Professionnelle. (SUIO-IP). Cependant pour cette spécialité GESS, l'annexe descriptive au diplôme (ADD) ne présente que la seconde année de master alors que le diplôme est organisé sur quatre semestres.
Suivi des diplômés	Les étudiants bénéficient du réseau des diplômés de l'IAE Toulouse, ils ont accès à une plateforme collaborative avec annuaire, offres d'emplois, etc., appelée IAE Link. Des enquêtes d'insertion sont menées par l'IAE et par l'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelles de l'Université. La spécialité annonce des niveaux d'emplois de 100 % après formation, ce qui est excellent (avec des taux de réponses de 52 % toutefois).
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement de la spécialité se réunit une fois par an, ce qui est peu. Sa composition n'est pas précisée. L'évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée à travers une enquête par questionnaire annuelle. Par ailleurs, l'IAE propose des procédures d'autoévaluation standard dans le cadre du référentiel qualité de services Qualicert.

Economie et management du tourisme international (EMTI)

Place de la recherche	La spécialité est adossée par l'intermédiaire des différents intervenants à des équipes de recherche dans le domaine du tourisme en France et à l'étranger. Elle est membre du réseau UNITWIN (abréviation de UNIversity TWINning and networking)/Chaires UNESCO et plus particulièrement de la Chaire Unesco Tourisme culture et développement, et qui regroupe 30 universités dans le monde. Cette participation a permis de développer des coopérations pédagogiques avec plusieurs universités étrangères (le Centre d'Etudi de Turismo de Barcelone-Espagne), l'Université d'Innsbruck-Autriche, l'American University of Technology de Beyrouth-Liban et avec l'Université AMITY de la République de Maurice). La coopération implique des échanges d'étudiants et de professeurs. Il n'est en revanche pas fait mention d'adossement à une équipe de recherche de l'Université Toulouse 1. Si les enseignements sont pluridisciplinaires (droit, économie et management), l'équipe pédagogique ne comprend pas d'enseignants-chercheurs en management (06). La plupart des heures de cours sont assurées par des enseignants-chercheurs relevant de la section économie (05). Il n'y a pas d'adossement à la recherche en gestion pour un diplôme affichant pourtant une pluridisciplinarité droit /économie/ management. Il n'est pas donné d'information sur une éventuelle formation à ou par la recherche au sein de la spécialité, alors qu'elle propose un parcours recherche.
Place de la professionnalisation	La spécialité EMTI est ouverte depuis 2011-2012, uniquement en M2, et propose un parcours professionnel et un parcours recherche. Le nombre d'étudiants en parcours recherche n'est pas mentionné. L'objectif est de former des cadres de l'industrie touristique internationale. Les compétences visées par le diplôme sont la mise en place et le suivi de projets d'événements culturels, l'élaboration des budgets prévisionnels pour les entreprises du

	tourisme et des loisirs, la réalisation de bilan des actions de promotion touristiques et la définition d'axes d'évolution avec les partenaires, l'utilisation de techniques de commercialisation et de marketing, la coopération avec les milieux professionnels du tourisme, le management et la gestion commerciale et administrative. Les métiers visés, indiqués sur la fiche du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), relèvent tous du marketing (responsable promotion touristique, marketing en office du tourisme, communication touristique, organisation événementielle, chargé de mission marketing, assistant marketing). Les enseignements marketing sont sous dimensionnés par rapport aux objectifs affichés de la formation en termes de métiers. L'équipe pédagogique présente un équilibre entre enseignants-chercheurs et praticiens, ce qui assure un double ancrage théorique et professionnel. Les praticiens sont actifs dans des organisations internationales (Office Mondial du Tourisme-OMT, Conférence des Nations unies sur le Commerce et le Développement-CNUCED) ou membres d'institutions de tourisme régionales (Offices du Tourisme, comité régional Tourisme, etc.).
Place des projets et stages	Un stage d'une durée de quatre mois minimum est obligatoire pour les étudiants ayant choisi le parcours professionnel. La spécialité bénéficie des dispositifs mis en place par l'IAE. En outre, une coopération avec l'organisation non gouvernementale (ONG) Acting for Life (qui développe un programme international de développement touristique durable) et avec l'Organisation Mondiale du Tourisme permet de proposer des stages, avec financement des frais de déplacement à l'étranger.
Place de l'international	Le diplôme est délocalisé depuis l'année 2013-2014 au Brésil (Foz de Iguazu) et en Grèce (NY collège, Athènes). Ces formations délocalisées s'adressent à des salariés, et se déroulent sur 18 mois en formation continue. Elles sont justifiées dans le dossier par une forte demande de diplômés dans le secteur touristique dans ces 2 pays. Pour la formation en France, le partenariat de la spécialité avec l'ONG Acting for Life et avec l'OMT aide à l'ouverture internationale. Toutefois, le titre du diplôme laisse penser que la formation est beaucoup plus orientée vers l'international, avec des dispositifs spécifiques, qu'elle ne l'est en réalité.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	La formation en un an (M2) est accessible aux étudiants ayant validé un M1 du champ *Gestion*, mais aussi de formations de droit, science politique, science économique, AES ou LEA, d'un IEP ou encore d'un diplôme équivalent étranger. Les VAE sont également possibles. La formation souhaite recruter des étudiants aux profils très variés. Le recrutement se fait sur dossier et à l'aide du test de sélection (Tage Mage). Les effectifs sont d'environ 35 étudiants en France, et d'environ 25 étudiants à l'étranger depuis l'ouverture en 2013-2014 des formations délocalisées. Les taux de réussite ont été respectivement de 78,4 % et 52,8 % les deux années. Le faible taux en 2012-2013 pose question.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La maquette présente les UE, mais les volumes d'heures ne sont pas indiqués par cours. Bien que le titre de la formation soit très axé sur l'international, aucune formation spécifique en langue (par rapport aux autres spécialités de l'IAE) n'est précisée dans le dossier.

Evaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants est conforme aux règles de tous les masters de l'IAE. Elle est réalisée sous forme de contrôle continue et d'examens terminaux. L'UE est acquise à 10/20 et les UE se compensent, à l'exception de la mission professionnelle. Une note moyenne inférieure à 8 à une UE est toutefois éliminatoire et ne peut pas se compenser. Deux sessions d'examen sont organisées. Le jury est constitué d'enseignants et de professionnels participant au diplôme.
Suivi de l'acquisition des compétences	Comme pour tous les diplômes du champ *Gestion*, un syllabus des enseignements est remis à chaque étudiant et chaque étudiant peut construire un Portefeuille d'Expériences et de Compétences. L'annexe descriptive au diplôme (ADD) est fournie.
Suivi des diplômés	Les étudiants bénéficient du réseau des diplômés de l'IAE Toulouse. Ils ont accès à une plateforme collaborative avec annuaire, offres d'emplois, etc., appelée IAE Link. Des enquêtes d'insertion sont menées par l'IAE et par l'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelles de l'université. Les données sont disponibles sur le site de l'IAE. Le dossier ne présente pas de données d'insertion spécifique sur cette spécialité.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement de la spécialité se réunit après chaque délibération de jury (deux fois par an) dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de l'IAE. Il est constitué d'un sous ensemble de l'équipe pédagogique comprenant des universitaires, des enseignants de la CCI 82 et des professionnels. Par ailleurs, l'IAE propose des procédures d'autoévaluation standard dans le cadre du référentiel qualité de services Qualicert.

Observations de l’établissement

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

L'université ne souhaite pas formuler de réponse en ce qui concerne cette évaluation.

Bruno SIRE

Président de l'université

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE
2 rue du Doyen-Gabriel-Marty - 31042 Toulouse cedex 9 - France - Tél. : 05 61 63 35 00 - Fax : 05 61 63 37 98 - www.ut-capitole.fr